

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 FEVRIER 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS		
EN EXERCICE	PRESENTS ET REPRESENTES	QUI ONT PRIS PART AU VOTE
10	10	10

VOTE A L'UNANIMITE		
Pour : 10	Contre : 00	Abstention : 00

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de la Mayenne
Le 27/02/2024 et publication le 28/02/2024

L'an 2024, le 21 février, le Conseil Municipal de la Commune d'ASSE LE BERENGER s'est réuni à la salle de Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. François LEROUX, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 14 février 2024.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie, le 14 février 2024.

Présents : AUBIN Jean-Pierre, CHEVAUCHEE Tanguy, COLLET Claire, FORVEILLE Séverine, GAUTHEUR Jacky, JULIEN Alexandre, LEROUX François, MOUTON Joëlle, PROVOST Olivier, RENARD Nadège

Excusé :

Absent :

A été nommé secrétaire : Joëlle MOUTON

D2024-006 : Vote des subventions 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, **ATTRIBUE** les subventions suivantes au titre de l'année 2024

Subvention de fonctionnement aux Associations de droit privé :

- Amicale des Anciens d'A.F.N. d'ASSE LE BERENGER ...	110 Euros
- Comité des Fêtes d'ASSE LE BERENGER	100 Euros
- S.P.A. LAVAL	30 Euros
- Restos du Cœur d'EVRON.....	50 Euros
- Association des Parents d'Elèves d'ASSE LE BERENGER...	200 Euros
- Coopérative scolaire (35 Euros x 18 élèves).....	630 Euros
- Union Sportive ST GEORGES/ERVE.....	30 Euros
- F.N.A.T.H.....	50 Euros
- Vélo St Georges Aventure	30 Euros
- Don du sang.....	50 Euros
- Club de l'amitié Asséen.....	50 Euros
- OCEASARCOME.....	200 Euros
- La Gaule Asséenne.....	50 Euros
- Gaule Voutréenne.....	50 Euros
- Gymnastique Volontaire de l'Erve.....	200 Euros

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Maire, François LEROUX

